

# Échos de la presse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **37 (1908)**

Heft 17

PDF erstellt am: **17.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## ÉCHOS DE LA PRESSE

---

Du *Matin*, sous la signature d'Auguste Renard, professeur agrégé à l'Université :

Puisque le grand maître de l'Université a décidé de simplifier l'orthographe, il importe que le public puisse juger par lui-même si cette simplification est légitime et utile et si les reproches qu'on lui fait sont fondés.

Ne nous perdons pas dans le vague des considérations abstraites. Voyons les faits.

Qu'apprend-on aux enfants dans toutes les écoles de France ?

Ceci (je ne prendrai que les trois catégories de faits qui heurtent le plus le sens commun et dont l'ensemble constitue la principale difficulté de l'orthographe) :

1° Le pluriel des noms et des adjectifs se marque avec un *s*. Règle très simple, qui serait vite apprise, si on l'appliquait à tous les mots dont le pluriel a une formation régulière. Rien ne s'y oppose. Mais qu'a-t-on fait ? On a créé arbitrairement cinq ou six catégories d'exceptions, cinq ou six catégories de mots qui, sans raison, au lieu d'un *s*, prennent un *x* : les noms en *au*, les noms en *eau*, les noms en *eu*, sept noms en *ou*, sans compter les noms propres et les noms étrangers qui, sans qu'on sache pourquoi, tantôt prennent la marque du pluriel et tantôt ne la prennent pas. Toutes ces exceptions, comment les retenir ? Un seul moyen : les apprendre par cœur, machinalement. Elles occupent plusieurs pages de la grammaire : calculez le temps qu'il faut à des enfants de six à douze ans pour se les assimiler, le nombre d'exercices qu'il leur faut faire chaque jour. Et, tout cela, pour arriver à quoi ? A savoir écrire différemment des *étaux* et des *landaus*, des *clous* et des *choux*, des *serre-freins* et des *serre-tête*, des *vivats* et des *execat*. N'ont-ils pas mieux à faire ?

L'Etat peut-il continuer à imposer, d'autorité, un pareil enseignement ?

Qu'on supprime toutes ces exceptions, purement arbitraires, qu'on décrète l'emploi de *s* partout et, du même coup, on aura, sur ce point, rendu l'étude de l'orthographe dix fois plus facile ;

2° Y a-t-il rien de plus illogique, de plus absurde que l'emploi d'une double consonne là où l'on ne prononce qu'une consonne simple ? *Tanière* et *bannière*, *patronage* et *baron-*

*nage, colonel et colonnade, alourdir et allonger, j'achète et je cachette.* Ici, je n'insiste pas. Cette anomalie est si criante que personne, je crois, ne songe plus à la défendre. Si on objecte qu'il y a doute quelquefois sur la prononciation, la solution est simple : que l'emploi de la double consonne soit facultatif. Un peu de liberté ne saurait nuire ;

3° Les trois groupes *ph, th, rh*, qu'il serait si simple de remplacer par *f, t, r*, sont des lettres barbares, d'ailleurs employées à tort et à travers, sans respect véritable, pour l'étymologie : à côté de *phénomène, théâtre, rhétorique, choléra*, on trouve (et ces mots viennent également du grec) *fantôme, trône, rapsodie, colère*. Pourquoi ne pas appliquer à tous la même règle ? D'autant plus que les derniers s'écrivaient autrefois *phantôme, thrône, rhapsodie, cholère*. On les a simplifiés. N'a-t-on pas eu raison ?

Le ministre est, paraît-il, décidé à « consacrer » cette dernière simplification. On conviendra que cette substitution de *f, t, r* à *ph, th, rh* n'est pas de nature à bouleverser notre système d'écriture. Il n'est pas de modification plus justifiée ni plus urgente ; elle a été réclamée, comme les deux premières d'ailleurs, par M. Gérard, dans sa « note » à l'Académie. Elle figure parmi les propositions du rapport rédigé par M. Brunot, au nom de la commission de réforme présidée par M. A. Croiset, doyen de la faculté des lettres de Paris. MM. Anatole France et Emile Faguet s'en sont déclarés partisans. Elle a obtenu autrefois l'approbation de Gaston Paris, de Sainte-Beuve et de Littré. Peut-on souhaiter de meilleures garanties ?

Mais, la langue, demande-t-on, n'a-t-elle aucun risque à courir en cette aventure ? C'est la crainte qu'exprimait ici M. Urbain Gohier. Qu'il se rassure. Une simple réflexion suffira à calmer ses scrupules : la langue a-t-elle changé, dans les œuvres de Corneille, de Pascal, de Bossuet, de La Fontaine, depuis que, au lieu de *phantaisie, caractère, parole, amitiéz*, nous écrivons : *fantaisie, caractère, parole, amitiés*, c'est-à-dire depuis qu'on a simplifié leur orthographe ? Non. Pourquoi changerait-elle davantage demain, avec les nouvelles simplifications ?

Mais la « physionomie des mots » sera modifiée ? Sans doute. C'est un argument que faisait déjà valoir Bossuet, il y a deux cent cinquante ans. Bossuet, qui avait l'habitude d'écrire, comme ses contemporains, *je connoissois, ils faisoient*, a fait cette remarque, bien amusante aujourd'hui : « Si on écrivoit *je connaissais, ils faisaient...* qui reconnoistroit ces mots ? » Et M. Harduin, qui n'a guère moins de bon sens que Bossuet et qui a parfois plus d'esprit, avait tort aussi de dire, ici

même, le 27 juin 1906, qu'il ne pourrait jamais s'habituer à manger du « beuf ». Mais si ! Il en mangera, au contraire, d'autant plus commodément, qu'il n'y aura plus d'o dans le beuf !

Si, au dix-huitième siècle, l'Académie qui, d'un seul coup, en 1742, a modifié l'orthographe de près de 5,000 mots (il faut toujours le rappeler), s'était arrêtée devant cet argument, nous écririons aujourd'hui encore *chymie, prestre, advocat, etc....* et c'est cette orthographe que l'Etat ferait enseigner dans les écoles. Heureusement, nos pères ont simplifié. Ils ont bien fait ; suivons leur exemple.



## GYMNASTIQUE SCOLAIRE

(Suite)

### II. Positions des bras et des mains.

Ces attitudes ou mouvements ayant été décrits antérieurement<sup>1</sup>, leur énumération suffira.

*Forme.* — Lever les bras. — *Fléchir les bras* : mains aux hanches, aux épaules, aux clavicules, à la nuque et leurs combinaisons.

*Dans mains aux hanches*, les doigts sont joints et dirigés en avant, la paume de la main s'appuie sur le bord supérieur de la hanche, les coudes en arrière, les épaules effacées.

*Remarques.* — Veiller à ce que les coudes ne soient ni en avant, ni trop en arrière ; la main et l'avant-bras doivent être en ligne droite. Épaules baissées et en arrière, tête droite.

*Dans mains aux épaules*, les mains et les avant-bras sont fléchis, dans le plan des épaules et abaissés ; placer de préférence les avant-bras de côté, les doigts effleurant les épaules, sans raideur, les coudes près du corps.

Cette attitude maintient les bords des omoplates rapprochés, c'est la position de départ pour les mouvements verticaux des bras, etc.

*Dans mains à la nuque*, les doigts étant engagés entre eux, appuyer les paumes des mains sur la nuque, les coudes dans le plan des épaules, la poitrine ouverte et la tête droite.

<sup>1</sup> Voir *Bulletin pédagogique*, n° 7, avril 1905, page 143.